

Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte. 2012, École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne. hceres-02041895

HAL Id: hceres-02041895 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041895v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de licence et de master

Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA) Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Saint-Etienne



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE) est l'une des trois écoles d'architecture de la région Rhône-Alpes, avec celles de Grenoble et Lyon. Elle dispense les formations de premier et second cycle valant grade de licence et de master dans le domaine de l'architecture, sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication, ainsi qu'un master en association avec l'Université de Saint-Etienne et l'Ecole supérieure d'art et de design (ESADSE) de cette même ville, intitulé *Espace public*.

L'école dispose de nouveaux locaux rénovés en centre ville et accueille 518 étudiants, ce qui en fait « un établissement à taille humaine » ; elle est fortement impliquée dans la vie locale, mais elle est aussi ouverte à des collaborations régionales à travers l'Observatoire des débouchés professionnels, en partage avec les écoles de Grenoble et Lyon, ainsi que la formation continue localisée à Lyon.

Son secteur de la recherche est en pleine restructuration, du fait du renouvellement de son personnel enseignant, et son Conseil d'administration (CA) a engagé une restructuration du Groupe de recherche pluridisciplinaire en architecture (GRPA, et pris des mesures pour faciliter la soutenance d'HdR (Habilitation à diriger des recherches) par certains de ses enseignants, permettant ainsi l'ouverture d'une filière doctorale.

Présentation du diplôme d'études en architecture

Le Diplôme d'études en architecture (DEEA), valant grade de licence, est régi par les textes nationaux du ministère de tutelle, le Ministère de la culture et de la communication. Les compétences attendues à la fin de la formation concernent : la conception des réalisations architecturales, l'acquisition d'une culture théorique et historique, artistique, urbanistique, sociale et professionnelle. Cette formation ouvre principalement à la poursuite en DEA, Diplôme d'Etat d'architecte.

Le cursus, centré sur la formation au projet, fait alterner des semestres privilégiant l'échelle de l'édifice et des semestres privilégiant l'échelle du territoire. Formant un groupe d'unités d'enseignement (UE) composant un peu moins de la moitié des 30 crédits européens d'un semestre, elles sont confortées par des enseignements concernant la représentation informatique et artistique de l'espace architectural et accompagnées d'enseignements théoriques autonomes.

La formation prévoit également des stages, en conformité avec les textes nationaux, « ouvrier » en deuxième année et de « première pratique » en troisième année. Le suivi des étudiants est facilité par un bon rapport enseignant/enseigné (1/17) et les choix d'orientation des étudiants sont aidés par une Commission métiers orientation (CMO). Les étudiants peuvent mettre à profit dès le premier cycle le réseau très dense de collaborations et d'échanges internationaux de l'établissement.

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

La formation est bien orientée, axée sur l'enseignement de projet en appréhendant tour à tour, semestre après semestre, l'échelle de l'édifice, puis celle du territoire. Le poids respectif des différents enseignements est satisfaisant : prépondérance du projet articulé avec des enseignements dédiés, d'une part, et des enseignements magistraux autonomes, d'autre part. La représentation par les techniques numériques a une place non négligeable et occupe 15 à 25 % du total des crédits des différents semestres.

Avec un réseau de 30 établissements à l'étranger, et une ouverture sur les pays émergents, l'ENSASE offre de nombreuses possibilités d'échanges de type Erasmus ou dans le cadre de stages ou de workshops, surtout aux septième et huitième semestres. L'enseignement des langues est présent tout au long du cursus : anglais, italien, espagnol ; et il s'efforce toujours de s'appliquer au processus de la création architecturale.

Les étudiants doivent accomplir deux stages : un stage « ouvrier » de deux semaines et un stage de « première pratique » sur quatre semaines avec un rapport de stage dont le contenu est clairement défini dans le guide des stages délivré aux étudiants.

La taille de l'établissement, « à échelle humaine », permet un suivi étroit des étudiants, redoublé par une structure spécifique à l'ENSASE, la Commission métiers orientation (CMO), définie comme « une instance de validation des parcours des étudiants ». De même, l'évaluation des enseignements par les étudiants est opérante, notamment avec trois instances (CMO, Commission de la pédagogie et de la recherche, Commission d'évaluation).

Le pilotage, du recrutement à la gestion pédagogique des semestres, est bien pris en main par le corps enseignant, avec des coordonnateurs de semestres. Cependant, l'arbitrage, c'est-à-dire la responsabilité de la formation, relève, semble-t-il, du directeur des études, qui est un administratif travaillant en concertation avec la Commission de la pédagogie et de la recherche (CPR). L'implication des enseignants dans la conduite des études devrait être renforcée et plus visible.

Les effectifs sont stables et le taux de réussite en trois ans, amélioré, est de 75 %.

Points forts :

- Une école à échelle humaine, ce qui se traduit par un encadrement et un suivi étroits des étudiants (notamment Commission métiers orientation).
- Un pilotage bien structuré (avec une véritable implication des enseignants).
- Un ancrage local fort, fondé sur des partenariats avec le pôle universitaire de Saint-Etienne, notamment dans les domaines du design et de l'action culturelle.
- Une sensibilisation à la recherche dès la deuxième année.
- L'existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Grenoble et de Lyon.

Point faible :

• Taux de réussite en première année trop faible notamment au regard de la politique de suivi étroit des étudiants menée par l'école.

Notation

Note de la formation (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

La réflexion de l'ENSASE s'est principalement axée sur le renouvellement et la consolidation de son secteur de recherche, ce qui l'inscrit dans une perspective amplement partagée par les écoles d'architecture. Les effets en sont visibles à tous les niveaux de formation, même si, comme c'est le cas pour l'ENSA de Saint-Etienne, il a fallu, pour palier les effets d'un renouvellement de personnel soudain et un retard historique lié au statut des enseignants, redoubler d'efforts. L'école devrait poursuivre sa stratégie de partenariat dans le domaine de la recherche, avec une volonté de retour sur le contenu pédagogique.

L'implication déjà forte des enseignants dans le pilotage de la formation pourrait aller jusqu'à leur prise de responsabilité dans les jurys de fin de semestre et de fin de cycle.

Par ailleurs, dans l'environnement dense de la région Rhône-Alpes, et en particulier pour une ville proche d'une grande métropole nationale disposant d'un solide réseau d'établissements dans le domaine de l'aménagement, il y aurait sans doute lieu de penser les formations en termes de complémentarité.

L'école aurait ainsi intérêt à jouer cette carte, notamment au niveau du DEEA, en tirant parti de ses liens étroits avec une tradition industrielle en mutation, une imbrication originale urbain/rural et des secteurs innovants comme le design portés par une école (ESADSE) avec laquelle elle a mis en place un master spécialisé (*Espaces publics*) en collaboration avec l'Université. L'ENSASE disposera ainsi d'une originalité qui, dans les aléas de redistribution des établissements de tous ordres, la mettra en position moins exposée, en la rendant plus attractive.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE										
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012				
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	113	120	134	112	118	111				
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	70	73	86	79	79	90				
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	50	51	74	74	89	76				
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	-	-	-	7,59 %	6,33 %	-				
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 2ème année venant d'une autre formation.	-	-	-	1,27 %	2,53 %	-				
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	-	-	-	0,00 %	4,49 %	-				
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	-	-	-	40,18 %	55,93 %	-				
Taux d'abandon en 1ère année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	15,93 %	8,33 %	4,48 %	4,46 %	2,54 %	-				
Taux d'exclusion en 1ère année	-	-	-	0,00 %	0,00 %	-				
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	61,22 %	65,85 %	60,00 %	60,29 %	75,95 %	-				
Taux de poursuite en deuxième cycle (nombre, le taux ne pouvant être calculé)	-	-	-	61	56	-				
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	-	-	-	-	-	-				

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Tout en développant pertinence technique, responsabilité sociale et créativité, le cycle DEA permet aux étudiants l'apprentissage de l'autonomie dans le projet et le suivi de parcours différenciés par des enseignements optionnels. Défini comme « cycle des approfondissements et des déterminations », la structuration du DEA se fait à l'ENSASE à partir de quatre domaines d'études : Paysage, art, design ; Architecture, urbanisme, territoires ; Formes, architecture, milieux ; Habitat, culture, environnement. Ces domaines sont organisés en studios pour l'enseignement du projet ; ils présentent une certaine porosité réciproque. A côté de ce groupe principal, on trouve un ensemble d'enseignements croisés, organisés en séminaires ou plateformes et un troisième dédié aux cours magistraux.

Le cursus est adossé à la recherche, notamment à travers les thèmes « Architecture et grand paysage » et « Valorisation de l'héritage industriel ». Cet adossement est réalisé plus précisément au premier semestre de chacune des deux années. L'enseignement est très ouvert aux échanges internationaux, sous la forme d'échanges pédagogiques, mais aussi de stages professionnels à l'étranger.

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La formation de DEA est solide, cohérente, complète et diversifiée en regard de ce que l'on peut attendre de la formation d'un architecte aujourd'hui. Elle s'organise autour de studios de projet axés sur quatre domaines qui ne sont pas étanches entre eux : « Paysage, art et design », « Architecture, urbanisme, territoires », « Formes, architecture, milieux » ; « Habitat, culture, environnement » ; chaque domaine est encadré par une équipe avec un coordinateur.

Le poids que représente l'enseignement du projet, en termes de crédits européens, entre 17 et 19 sur les 30 de chaque semestre, traduit bien l'importance donnée à celui-ci. Il est le double de celui des séminaires d'accompagnement transversaux, qui interviennent au premier semestre de chacune des deux années. La recherche est mise à contribution dans les studios et les séminaires. L'école structure son programme à l'intérieur d'une plateforme de recherche autour de deux axes principaux : Enjeux spatiaux des territoires ruraux ; Héritage industriel et moderne, patrimoine et création.

La stratégie liée au développement de la recherche est réelle et montre une capacité d'ouverture et d'initiatives aptes à palier dans le futur des insuffisances structurelles repérées. Des décisions importantes du CA ont été prises il y a moins d'un an (création d'un conseil scientifique, d'un groupement fédératif de recherche (GRPA), transfert des charges en enseignement vers la recherche, notamment pour la préparation d'HdR – aucun à l'ENSASE –, de dispositions visant à associer les étudiants à des actions de recherche) qui commencent à porter leurs fruits.

L'ENSASE a en effet mis en place des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur : Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE), l'Ecole des mines, l'Université Jean Monnet, et manifesté son souhait d'intégrer le PRES Université de Lyon. L'ouverture au partenariat local est par ailleurs tout à fait appréciable : on peut citer le Consortium Design qui réunit des établissements stéphanois (ENISE, Ecole des mines, ESADSE, Ecole de commerce de Saint-Etienne, Université Jean Monnet, Ecole des beaux arts de Lyon...) ; L'ENSASE a également rejoint l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes (AGERA).

Les échanges internationaux ont une place importante dans la vie de l'ENSASE : elle dispose d'un réseau de 30 établissements étrangers (dont 30 % en Europe), et 50 % des diplômés sortent avec une expérience internationale effective.

Le stage du cycle DEA s'effectue sur une période de deux mois minimum. L'étudiant rédige une déclaration pédagogique et établit un rapport en fin de stage qui doit démontrer la cohérence entre la déclaration et le stage effectué. L'organisation du dispositif est satisfaisante.

L'évaluation des enseignements est organisée sous la responsabilité de la Commission d'évaluation qui émane du CA de l'établissement. Elle permet un très bon suivi des étudiants et une adaptation au plus près de l'offre pédagogique. Le dispositif en place rend possible le débat (réunion en assemblée générale des étudiants inscrits à un semestre, distribution d'un questionnaire donnant lieu à échange de points de vue, analyse des réponses données et production d'un rapport par la commission).

Points forts :

- La diversification de qualité en matière de débouchés professionnels et son adéquation avec les défis lancés à l'architecture aujourd'hui.
- Une école à échelle humaine, ce qui se traduit par un encadrement et un suivi étroits des étudiants (notamment Commission métiers orientation).
- La clarté d'organisation d'ensemble des semestres autour des domaines et des groupes d'UE pour chaque semestre.
- Les échanges internationaux.
- L'existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Grenoble et de Lyon.

Point faible :

- L'absence d'enseignant détenteur d'une HdR qui compromet la perspective du doctorat en architecture comme débouché pour l'ENSASE.
- Une globalisation des résultats d'insertion à travers l'observatoire régional qui rend difficile voire impossible l'examen des résultats propres à l'établissement.

Notation

• Note de la formation (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

L'ENSASE a procédé à une autoévaluation lucide et a bien identifié ce qui faisait sa faiblesse pour la mettre pleinement au niveau d'un enseignement supérieur : la relance de son département de recherche et la détention d'une HdR par certains de ses enseignants leur permettant de diriger des thèses.

Des décisions importantes du CA ont été prises il y a moins d'un an (création d'un conseil scientifique, d'un groupement fédératif de recherche (GRPA), transfert des charges en enseignement vers la recherche, notamment pour la préparation d'HdR, de dispositions visant à associer les étudiants à des actions de recherche) qui commencent à porter leurs fruits.

Plus précisément, l'ENSASE devrait continuer à dégager des moyens propres (conversion de temps d'enseignement en temps de recherche) et envisager des congés de conversion-formation pour que puisse émerger, notamment par la préparation d'HdR, un milieu de recherche reconnu et efficient dans son partenariat souhaité avec le PRES et certaines des écoles doctorales qui en relèvent.

Dans un environnement dense en formations en architecture, cette nouvelle dynamique d'attention à l'enjeu de la recherche peut par ailleurs aider l'ENSASE à dégager des domaines d'excellence. S'ils sont partiellement profilés, en rapport avec l'histoire de la ville et plus largement avec des atouts spécifiques de la région stéphanoise, à travers ses espaces ruraux, ils pourraient être identifiés encore plus nettement. Cela permettrait de consolider une spécificité donnant à l'établissement la possibilité d'augmenter son attractivité, dans un contexte de forte concurrence sur le plan des formations en architecture dans la région.

C'est donc moins sur sa taille que sur cette forte spécificité, source d'attractivité, que l'ENSASE, tout en consolidant ses relations aux milieux universitaires et socio-économiques locaux, pourrait tirer son épingle d'un jeu compétitif inévitable qui trouverait une meilleure issue dans l'émulation que dans la concurrence.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE										
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012				
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	55	60	55	82	78	94				
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	-	-	-	51,22 %	85,90 %	-				
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	-	-	-	0,00 %	0,00 %	-				
Taux d'abandon en 4ème année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	-	-	-	0,00 %	2,56 %	-				
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	69	44	50	59	84	75				
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	-	-	-	3,39 %	3,57 %	1,33 %				
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	68,12 %	72,73 %	56,00 %	76,27 %	73,81 %	-				
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post- diplôme etc.).	-	-	-	56,82 %	41,94 %	-				
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement).	93 %	86 %	-	-	-	-				
Taux de réponse insertion professionnelle.	38 %	39 %	-	-	-	-				



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB Directeur de la section des formations et des diplômes Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Saint-Étienne, le 9 mai 2012

Réf.: YH/201120120194

Objet : Evaluation du diplôme d'études en architecte, observation de la directrice

Monsieur le Directeur,

L'évaluation du diplôme d'études en architecte (DEEA) établie par votre agence retrace bien la situation de l'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE).

Il présente une école à échelle humaine qui permet un encadrement particulièrement attentif des étudiants et qui s'appuie sur une structure spécifique, la commission des métiers et de l'orientation.

Il souligne un chantier à mener sur l'amélioration du taux de réussite en 3 ans, même si son évolution est constatée. Ce taux peut cependant être analysé au regard du niveau d'exigence de l'école pour la sortie en fin de licence qui s'appuie sur deux premiers semestres fondateurs. Pour la minorité d'étudiants réussissant sur une durée de plus de trois ans, il s'agit aussi d'une chance leur permettant, à partir du suivi personnalisé dont ils bénéficient, d'adapter la durée de leurs études à leur potentiel dans le respect des durées réglementaires.

Il souligne l'orientation de la formation axée sur l'enseignement du projet et remarque la pertinence de l'alternance d'échelle (celle de « l'édifier » et celle du « territoire ») d'un semestre à l'autre.

Il recommande d'ajouter à l'implication déjà forte des enseignants dans le pilotage de la formation un complément de responsabilités dans les jurys de fin de semestre et de fin de cycle. Ce sujet sera prioritairement traité en concertation étroite avec les enseignants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Directrice par interim Nathalie MEZUREUX





Monsieur Jean-Marc GEIB Directeur de la section des formations et des diplômes Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Saint-Étienne, le 9 mai 2012

Réf.: YH/201120120193

Objet : Evaluation du diplôme d'Etat d'architecte, observation de la directrice

Monsieur le Directeur,

L'évaluation du diplôme d'Etat d'architecte (DEA) établie par votre agence est conforme à la situation de l'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE).

Vous soulignez la densité des partenariats qui sont une force et un atout d'attractivité pour les futurs étudiants et les fondements d'une spécificité de mon établissement. « L'espace rural » et « le design » qui s'appuient respectivement sur la relation étroite aux territoires et sur les innovations issues de l'héritage industriel inscrivent l'ENSASE dans la complémentarité avec les autres écoles d'architecture de Rhône-Alpes. Les partenariats internationaux offrent également aux étudiants et aux enseignants des opportunités d'ouverture sur le monde.

Vous avez également souligné l'identification de la faiblesse de la recherche en remarquant la stratégie que l'établissement a engagé pour la résoudre. Cette stratégie a permis le recrutement d'un directeur de la recherche et l'engagement de décharges pour deux enseignants de l'ENSASE qui devrait déboucher sur l'acquisition de HDR. L'inscription de futurs doctorants dès l'année universitaire prochaine est également sérieusement engagée. La proposition d'évolution de la composition du conseil d'administration, et notamment pour sa présidence, adressée à la tutelle ministérielle devrait y renforcer la place de la recherche.

Enfin, une meilleure connaissance des résultats d'insertion propre à l'ENSASE sera engagée dans le cadre de l'observatoire régional qui donnera une image plus précise du devenir des diplômés stéphanois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.



